



PROVINCE DE QUÉBEC

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DU- SQUATEC

---

Aux contribuables de la susdite municipalité

### **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

En conformité avec les articles 176.1 et 966.3 du Code municipal et considérant les décrets de déclaration de l'état d'urgence et l'arrêté 2020-004 qui permet au conseil de siéger à huis clos, le rapport financier et le rapport du vérificateur de l'exercice financier 2020 seront déposés lors de la séance ordinaire qui sera tenue à huis-clos le lundi 7 juin 2021 à 20 h 00 à la salle Joseph-Pelletier au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Donné à Squatec

ce 31<sup>e</sup> jour de mai deux mille vingt et un.



Nadia Sheink,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorière de cette municipalité, résidant en la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec, certifie sous mon serment d'office, avoir publié une copie de l'avis susdit aux endroits prescrits par le conseil le 31<sup>e</sup> jour de mai 2021.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 31<sup>e</sup> jour de mai deux mille vingt et un.

Signé : 

Nadia Sheink

Directrice générale et secrétaire-trésorière